

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

60335-2-3

Edition 4.1

2000-02

Edition 4:1993 consolidée par l'amendement 1:1999
Edition 4:1993 consolidated with amendment 1:1999

**Sécurité des appareils électrodomestiques
et analogues –**

**Partie 2-3:
Règles particulières pour les fers à repasser
électriques**

**Safety of household and similar electrical
appliances –**

**Part 2-3:
Particular requirements for electric irons**



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 60335-2-3:1993+A1:1999

Numéros des publications

Depuis le 1er janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000.

Publications consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Validité de la présente publication

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique.

Des renseignements relatifs à la date de reconfirmation de la publication sont disponibles dans le Catalogue de la CEI.

Les renseignements relatifs à des questions à l'étude et des travaux en cours entrepris par le comité technique qui a établi cette publication, ainsi que la liste des publications établies, se trouvent dans les documents ci-dessous:

- «Site web» de la CEI*
- **Catalogue des publications de la CEI**
Publié annuellement et mis à jour régulièrement
(Catalogue en ligne)*
- **Bulletin de la CEI**
Disponible à la fois au «site web» de la CEI* et comme périodique imprimé

Terminologie, symboles graphiques et littéraux

En ce qui concerne la terminologie générale, le lecteur se reportera à la CEI 60050: *Vocabulaire Electrotechnique International (VEI)*.

Pour les symboles graphiques, les symboles littéraux et les signes d'usage général approuvés par la CEI, le lecteur consultera la CEI 60027: *Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique*, la CEI 60417: *Symboles graphiques utilisables sur le matériel. Index, relevé et compilation des feuilles individuelles*, et la CEI 60617: *Symboles graphiques pour schémas*.

* Voir adresse «site web» sur la page de titre.

Numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series.

Consolidated publications

Consolidated versions of some IEC publications including amendments are available. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Validity of this publication

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology.

Information relating to the date of the reconfirmation of the publication is available in the IEC catalogue.

Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is to be found at the following IEC sources:

- **IEC web site***
- **Catalogue of IEC publications**
Published yearly with regular updates
(On-line catalogue)*
- **IEC Bulletin**
Available both at the IEC web site* and as a printed periodical

Terminology, graphical and letter symbols

For general terminology, readers are referred to IEC 60050: *International Electrotechnical Vocabulary (IEV)*.

For graphical symbols, and letter symbols and signs approved by the IEC for general use, readers are referred to publications IEC 60027: *Letter symbols to be used in electrical technology*, IEC 60417: *Graphical symbols for use on equipment. Index, survey and compilation of the single sheets* and IEC 60617: *Graphical symbols for diagrams*.

* See web site address on title page.

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

60335-2-3

Edition 4.1

2000-02

Edition 4:1993 consolidée par l'amendement 1:1999
Edition 4:1993 consolidated with amendment 1:1999

**Sécurité des appareils électrodomestiques
et analogues –**

**Partie 2-3:
Règles particulières pour les fers à repasser
électriques**

**Safety of household and similar electrical
appliances –**

**Part 2-3:
Particular requirements for electric irons**

© IEC 2000 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembe Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS	4
Articles	
1 Domaine d'application	8
2 Définitions.....	8
3 Prescriptions générales	10
4 Conditions générales d'essais.....	10
5 Vacant	12
6 Classification	12
7 Marquage et indications	12
8 Protection contre l'accès aux parties actives.....	14
9 Démarrage des appareils à moteur	14
10 Puissance et courant	14
11 Echauffements	14
12 Vacant	16
13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime.....	18
14 Vacant	18
15 Résistance à l'humidité.....	18
16 Courant de fuite et rigidité diélectrique.....	18
17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés	18
18 Endurance	18
19 Fonctionnement anormal.....	18
20 Stabilité et dangers mécaniques	20
21 Résistance mécanique	22
22 Construction	22
23 Conducteurs internes.....	26
24 Composants.....	26
25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs.....	26
26 Bornes pour conducteurs externes.....	28
27 Dispositions en vue de la mise à la terre.....	28
28 Vis et connexions.....	30
29 Lignes de fuite, distances dans l'air et distances à travers l'isolation.....	30
30 Résistance à la chaleur, au feu et aux courants de cheminement.....	30
31 Protection contre la rouille	30
32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues	30
Annexes	32

CONTENTS

	Page
FOREWORD	5
Clause	
1 Scope	9
2 Definitions.....	9
3 General requirement	11
4 General condition for the tests	11
5 Void	13
6 Classification	13
7 Marking and instructions	13
8 Protection against access to live parts	15
9 Starting of motor-operated appliances.....	15
10 Power input and current	15
11 Heating	15
12 Void	17
13 Leakage current and electric strength at operating temperature	19
14 Void	19
15 Moisture resistance.....	19
16 Leakage current and electric strength	19
17 Overload protection of transformers and associated circuits.....	19
18 Endurance	19
19 Abnormal operation.....	19
20 Stability and mechanical hazards.....	21
21 Mechanical strength.....	23
22 Construction	23
23 Internal wiring.....	27
24 Components	27
25 Supply connection and external flexible cords	27
26 Terminals for external conductors	29
27 Provision for earthing	29
28 Screws and connections	31
29 Creepage distances, clearances and distances through insulation	31
30 Resistance to heat, fire and tracking	31
31 Resistance to rusting	31
32 Radiation, toxicity and similar hazards	31
Annexes	33

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

SÉCURITÉ DES APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES –

Partie 2-3: Règles particulières pour les fers à repasser électriques

AVANT-PROPOS

- 1) La CEI (Commission Électrotechnique Internationale) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI, entre autres activités, publie des Normes internationales. Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les documents produits se présentent sous la forme de recommandations internationales. Ils sont publiés comme normes, spécifications techniques, rapports techniques ou guides et agréés comme tels par les Comités nationaux.
- 4) Dans le but d'encourager l'unification internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent à appliquer de façon transparente, dans toute la mesure possible, les Normes internationales de la CEI dans leurs normes nationales et régionales. Toute divergence entre la norme de la CEI et la norme nationale ou régionale correspondante doit être indiquée en termes clairs dans cette dernière.
- 5) La CEI n'a fixé aucune procédure concernant le marquage comme indication d'approbation et sa responsabilité n'est pas engagée quand un matériel est déclaré conforme à l'une de ses normes.
- 6) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

La présente partie de la Norme internationale CEI 60335 a été établie par le comité d'études 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

La présente version consolidée de la CEI 60335-2-3 est issue de la quatrième édition (1993) [documents 61(BC)763 et 61(BC)777], son amendement 1 (1999) [documents 61/1563/FDIS et 61/1606/RVD] et la feuille d'interprétation de juin 1996.

Elle porte le numéro d'édition 4.1.

Une ligne verticale dans la marge indique où la publication de base a été modifiée par l'amendement 1.

La présente partie 2 doit être utilisée conjointement avec la dernière édition de la CEI 60335-1 et de ses amendements. Elle a été établie sur la base de la troisième édition (1991) de cette publication.

La présente partie 2 complète ou modifie les articles correspondants de la CEI 60335-1 de façon à transformer cette publication en la norme CEI: Règles de sécurité pour les fers à repasser électriques.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

SAFETY OF HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES –**Part 2-3: Particular requirements for electric irons**

FOREWORD

- 1) The IEC (International Electrotechnical Commission) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of the IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, the IEC publishes International Standards. Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. The IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested National Committees.
- 3) The documents produced have the form of recommendations for international use and are published in the form of standards, technical specifications, technical reports or guides and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 4) In order to promote international unification, IEC National Committees undertake to apply IEC International Standards transparently to the maximum extent possible in their national and regional standards. Any divergence between the IEC Standard and the corresponding national or regional standard shall be clearly indicated in the latter.
- 5) The IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with one of its standards.
- 6) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this International Standard may be the subject of patent rights. The IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

This part of International Standard IEC 60335 has been prepared by IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances.

This consolidated version of IEC 60335-2-3 is based on the fourth edition (1993) [documents 61(CO)763 and 61(CO)777], amendment 1 (1999) [documents 61/1563/FDIS and 61/1606/RVD] and the interpretation sheet of June 1996.

It bears the edition number 4.1.

A vertical line in the margin shows where the base publication has been modified by amendment 1.

This part 2 is to be used in conjunction with the latest edition of IEC 60335-1 and its amendments. It was established on the basis of the third edition (1991) of that publication.

This part 2 supplements or modifies the corresponding clauses of IEC 60335-1, so as to convert that publication into the IEC standard: Safety requirements for electric irons.

Lorsqu'un paragraphe particulier de la partie 1 n'est pas mentionné dans cette partie 2, ce paragraphe s'applique pour autant qu'il est raisonnable. Lorsque la présente norme spécifie «addition», «modification» ou «remplacement», le texte correspondant de la partie 1 doit être adapté en conséquence.

NOTE 1 Les caractères d'imprimerie suivants sont employés:

- prescriptions: caractères romains;
- *modalités d'essai: caractères italiques;*
- notes: petits caractères romains;

Les mots en **gras** dans le texte sont définis à l'article 2.

NOTE 2 Les paragraphes complémentaires a ceux de la partie 1 sont numérotés à partir de 101.

Les différences complémentaires suivantes existent dans certains pays.

- Article 3: La composante continue dans le neutre des appareils est limitée (Australie).
- 6.1: Les fers à repasser de la classe 0 et de la classe 0I ne sont pas autorisés (Chine, Norvège, Suisse et Turquie).
- 11.8: L'autorisation de 60 K n'est pas applicable (Japon).
- 11.8: Pour l'essai avec le fer sur les supports en pointe, toutes les limites d'échauffement s'appliquent (U.S.A.).
- 19.4: L'essai est également effectué le fer étant sur les supports en pointe (U.S.A.).
- 21.101: L'essai de chute est différent (U.S.A.).
- 22.105: L'essai d'endurance n'est pas effectué (U.S.A.).
- 25.7: Les câbles PVC ne sont pas autorisés (Japon et U.S.A.).
- 25.14: L'essai de flexion est différent (U.S.A.).

<https://standards.iteh.ai/>

<https://standards.iteh.ai/standards/iec/18124/b19-506c-4156-afe4-e193e1c091f2/iec-60335-2-3-1993>

Where a particular subclause of part 1 is not mentioned in this part 2, that subclause applies as far as is reasonable. Where this standard states "addition", "modification" or "replacement", the relevant text in part 1 is to be adapted accordingly.

NOTE 1 The following print types are used:

- requirements: in roman type;
- *test specifications: in italic type;*
- notes: in small roman type;

Words in **bold** in the text are defined in clause 2.

NOTE 2 Subclauses which are additional to those in part 1 are numbered starting from 101.

The following additional differences exist in some countries:

- Clause 3: The d.c. component in the appliance neutral is limited (Australia).
- 6.1: Class 0 and Class 0I irons are not allowed (China, Norway, Switzerland and Turkey).
- 11.8: The allowance of 60 K does not apply (Japan).
- 11.8: For the test with the iron on the pointed support, all the temperature rise limits apply (U.S.A.).
- 19.4: The test is also carried out with the iron on the printed supports (U.S.A.).
- 21.101: The drop test is different (U.S.A.).
- 22.105: The endurance test is not performed (U.S.A.).
- 25.7: PVC cords are not allowed (Canada, Japan and U.S.A.).
- 25.14: The flexing test is different (U.S.A.).

ITEH Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

<https://standards.iteh.ai/standards/iec/18127/b19-506c-4156-afe4-e193e1c091f2/iec-60335-2-3-1993>

<https://standards.iteh.ai/standards/iec/18127/b19-506c-4156-afe4-e193e1c091f2/iec-60335-2-3-1993>

SÉCURITÉ DES APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES –

Partie 2-3: Règles particulières pour les fers à repasser électriques

1 Domaine d'application

L'article de la partie 1 est remplacé par:

La présente norme traite de la sécurité des fers à repasser électriques à sec et des **fers à vapeur**, y compris ceux avec un réservoir d'eau ou un bouilleur séparé ayant une capacité n'excédant pas 5 l, pour usages domestiques et analogues, la **tension assignée** des appareils n'étant pas supérieure à 250 V.

Les appareils non destinés à un usage domestique normal, mais qui néanmoins peuvent constituer une source de danger pour le public, tels que les appareils destinés à être utilisés par des usagers non avertis dans des magasins, chez des artisans et dans des fermes, sont compris dans le domaine d'application de la présente norme.

Dans la mesure du possible, la présente norme traite des risques ordinaires présentés par les appareils, qui sont rencontrés par tous individus à l'intérieur et autour de l'habitation.

Cette norme ne tient en général pas compte

- de l'utilisation des appareils par des jeunes enfants ou des personnes handicapées, sans surveillance
- de l'emploi de l'appareil comme jouet par des jeunes enfants.

NOTE 1 L'attention est attirée sur le fait que:

- pour les appareils destinés à être utilisés dans des véhicules ou à bord des navires ou d'avions, des prescriptions supplémentaires peuvent être nécessaires;
- pour les appareils destinés à être utilisés dans les pays tropicaux, des prescriptions spéciales peuvent être nécessaires;
- dans de nombreux pays, des prescriptions supplémentaires sont imposées par les organismes nationaux de la santé publique, par les organismes nationaux responsables de la protection des travailleurs et par des organismes similaires;
- des prescriptions complémentaires peuvent être spécifiées pour les réservoirs soumis à pression par les organismes nationaux responsables de la sécurité des réservoirs à pression.

NOTE 2 La présente norme ne s'applique pas:

- aux machines à repasser à rouleaux et machines à repasser à plat (CEI 60335-2-44);
- aux appareils conçus exclusivement pour des usages industriels;
- aux appareils destinés à être utilisés dans des locaux présentant des conditions particulières, telles que la présence d'une atmosphère corrosive ou explosive (poussière, vapeur ou gaz).

2 Définitions

L'article de la partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

2.2.9 Remplacement:

conditions de fonctionnement normal: Le fer à repasser est placé sur son **repose-fer** et est mis en fonctionnement, le **thermostat** étant à son réglage le plus élevé.

SAFETY OF HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES –

Part 2-3: Particular requirements for electric irons

1 Scope

This clause of part 1 is replaced by:

This standard deals with the safety of electric dry irons and **steam irons**, including those with a separate water reservoir or boiler having a capacity not exceeding 5 l, for household and similar purposes, their **rated voltage** being not more than 250 V.

Appliances not intended for normal household use, but which nevertheless may be a source of danger to the public, such as appliances intended to be used by laymen in shops, in light industry and on farms, are within the scope of this standard.

So far as is practicable, this standard deals with the common hazards presented by appliances which are encountered by all persons in and around the home.

This standard does not in general take into account

- the use of appliances by young children or infirm persons without supervision;
- playing with the appliance by young children.

NOTE 1 Attention is drawn to the fact that:

- for appliances intended to be used in vehicles or on board ships or aircraft, additional requirements may be necessary;
- for appliances intended to be used in tropical countries, special requirements may be necessary;
- in many countries additional requirements are specified by the national health authorities, the national authorities responsible for the protection of labour and similar authorities.
- additional requirements for pressure vessels may be specified by the national authorities responsible for the safety of pressure vessels.

NOTE 2 This standard does not apply to:

- rotary and flat-bed ironers (IEC 60335-2-44);
- appliances designed exclusively for industrial purposes;
- appliances intended to be used in locations where special conditions prevail, such as the presence of a corrosive or explosive atmosphere (dust, vapour or gas).

2 Definitions

This clause of part 1 is applicable except as follows.

2.2.9 Replacement:

normal operation: The iron is placed on its **stand** and is operated with its **thermostat** at the highest setting.

Si le fer ne comporte pas de **thermostat** la température de surface au point milieu de l'axe central de la **semelle** est maintenue à $250\text{ °C} \pm 10\text{ °C}$, en fermant et en ouvrant le circuit d'alimentation, ou à sa valeur maximale si celle-ci est inférieure.

Les **fers à vapeur** avec réservoir d'eau ou bouilleur séparé sont mis en fonctionnement avec le réservoir d'eau ou le bouilleur rempli d'eau.

Les **fers à vapeur sous pression** incorporant le bouilleur sont mis en fonctionnement avec ou sans eau, suivant la condition la plus défavorable.

Les autres **fers à vapeur** sont mis en fonctionnement vides.

2.101 fer à vapeur: Fer à repasser comportant des moyens pour produire et amener de la vapeur au contact des matériaux textiles pendant le repassage.

NOTE Les **fers à vapeur** peuvent comporter un moyen pour projeter la vapeur sur les matériaux textiles.

2.102 fer à vapeur ouvert à l'air libre: Fer à vapeur dans lequel la vapeur est produite lorsque l'eau vient au contact de la semelle, le réservoir d'eau étant à la pression atmosphérique.

NOTE Le réservoir d'eau peut être incorporé dans le fer ou lui être raccordé par un conduit.

2.103 fer à vapeur sous pression: Fer à vapeur dans lequel la vapeur est produite dans un bouilleur à une pression dépassant 50 kPa.

NOTE Le bouilleur peut être incorporé dans le fer ou lui être raccordé par un conduit.

2.104 fer à vapeur instantané: Fer à vapeur dans lequel de petites quantités d'eau sont pompées dans le réservoir d'eau et dans lequel la vapeur est produite lorsque l'eau vient au contact des parois du bouilleur, le réservoir d'eau et le bouilleur étant à la pression atmosphérique.

NOTE Le réservoir d'eau et le bouilleur sont reliés au fer par un conduit.

2.105 fer sans câble: Fer à repasser raccordé au réseau uniquement lorsqu'il est placé sur son **repose fer**.

NOTE Les **fers sans câble** peuvent être raccordés directement au réseau pendant le repassage par une **partie amovible** à laquelle est fixé le **câble d'alimentation**.

2.106 semelle: Partie du fer chauffée et pressée contre le textile pendant le repassage.

2.107 repose-fer: Talon du fer ou partie séparée fournie avec le fer, sur lequel le fer est posé lorsqu'il est au repos.

NOTE Le réservoir d'eau ou le bouilleur séparé peut servir de **repose-fer**.

3 Prescriptions générales

L'article de la partie 1 est applicable.

4 Conditions générales d'essais

L'article de la partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.